

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 28 septembre 2017

**Rapporteur :
Madame Claire LEVRY-
GERARD**

N° 31

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 03/10/2017
- la transmission au contrôle de légalité le : 02/10/2017
(accusé de réception du 02/10/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

French Tech Brest + : signature d'une convention entre les cofinanceurs

Le dossier French Tech Brest + a obtenu le 25 juin 2015 le label Métropole French Tech. L'écosystème dispose donc de 3 ans (2016-2018), pour mettre en œuvre un programme d'actions. Pour valider sa participation financière, la Région Bretagne a souhaité que soit mise en œuvre une convention cadre.

Les acteurs de l'ouest breton (métropole de Brest et agglomérations de Lannion, Morlaix et Quimper, entreprises, établissement d'enseignement supérieur et de recherche, technopoles, cantines numériques ...) se sont fédérés autour de l'ambition de faire du numérique un moteur de la croissance et de l'entreprise. C'est dans cet esprit qu'ils ont formalisé une candidature French Tech Brest + à l'appel à projets French Tech lancé par l'Etat.

Les objectifs prioritaires de ce dossier French Tech était :

- Favoriser le développement de startups, en les accompagnant au travers de programmes de détection, d'accélération et d'internationalisation,
- Accompagner les entreprises des secteurs traditionnels de l'économie dans leur transformation numérique, étape cruciale pour leur permettre de continuer à être compétitif dans les prochaines années.

Visant prioritairement le soutien aux startups, en les accompagnant au travers de programmes de détection, d'accélération et d'internationalisation, le dossier de l'ouest breton comporte un volet significatif sur la transformation digitale de l'économie traditionnelle de nos territoires. La mise en relation des entreprises qui font le tissu économique de nos territoires avec nos start-up du numérique peut constituer pour les premières un levier de progression, technologique, commerciale, managériale voire stratégique, et pour les secondes une opportunité pour se confronter avec leurs marchés potentiels. Par leur maîtrise des technologies du numérique, par l'agilité dont elles se font une règle de fonctionnement, les start-ups peuvent participer à l'identification de nouveaux marchés ou produits, ou au repérage de gains de productivité.

Avec une population totale de près d'1 million d'habitants, 16 000 emplois répartis dans 1620 entreprises dont 9110 emplois se situent au cœur de la filière numérique, plus de 4.7 millions d'euros levés par les startups sur les 4 dernières années, mais aussi un tissu dense d'outils avec 3 technopôles, 2 cantines numériques, 7 incubateurs sur l'ensemble du territoire et des structures d'essaimage portées par des grands groupes, l'ouest breton a démontré sa crédibilité.

Sur ces bases, le dossier French Tech Brest + a obtenu le 25 juin 2015 le label Métropole French Tech. L'écosystème dispose donc de 3 ans, pour mettre en œuvre un programme d'actions ambitieux et novateur, autour de 4 thématiques :

- Prendre appui sur les startups du territoire pour avancer ensemble dans la digitalisation de l'économie de l'ouest breton ;
- Organiser les forces existantes dans un programme d'accompagnement et d'accélération des startups ;
- Armer les startups du territoire pour leur participation aux actions internationales de la French Tech ;
- Révéler et faire croître les talents pour une inclusion dans la société avec le numérique.

Le choix a été fait par les collectivités porteuses de la candidature de ne pas créer de structure nouvelle dédiée à la mise en œuvre de la French Tech Brest +, mais d'en confier l'opérationnalisation aux technopoles de Brest, Lannion et Quimper. Acteurs impliqués dans la filière numérique et dans le processus de création d'activités, fédérés à l'échelle de la Bretagne et de l'ouest breton, les technopoles forment une ossature robuste existante et ont toute légitimité pour porter la mise en œuvre de la French Tech Brest +.

Construit sur la base d'un budget prévisionnel, le soutien des collectivités territoriales a pour objet de co-financer les actions menées par les technopoles au service de la dynamique French Tech Brest + et de ses entreprises. Ces soutiens s'établissent comme suit :

	2016		2017		2018	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Région Bretagne	103 924,43	25,00%	120 921,69	25,00%	121 606,60	25,00%
Feder	109 968,46	26,45%	137 216,47	28,37%	136 153,32	27,99%
Brest Métropole + Morlaix Communauté	79 999,82	19,24%	84 999,74	17,57%	84 999,56	17,47%
Lannion Trégor Communauté	37 500,05	9,02%	39 999,72	8,27%	39 995,75	8,22%
Quimper Bretagne Occidentale	13 617,39	3,28%	27 499,79	5,68%	27 499,79	5,65%
<i>Total agglos + métropole</i>		31,54%		31,53%		31,35%

Sponsors	29 000,00	6,98%	29 000,00	6,00%	29 000,00	5,96%
Contributions entreprises	20 000,00	4,81%	40 000,00	8,30%	40 000,00	8,22%
Autofinancement	21 687,57	5,22%	4 049,34	0,84%	7 171,37	1,47%
Total	415 697,72	100,00%	483 686,75		486 426,39	

Pour mémoire, Quimper Bretagne occidentale a autorisé le versement de 25 000 € à la Technopôle Quimper Cornouaille pour la mise en place d'action French Tech sur son territoire au titre de l'année 2017.

La Région Bretagne, pour valider sa participation aux 2 French Tech présentes sur son territoire (Brest+ et Rennes Saint Malo) a souhaité mettre en œuvre avec les acteurs concernés des conventions cadre, qui précisent les financements des acteurs, le mode de gouvernance, les objectifs et les modalités de suivi et de reporting.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le président à signer la convention de partenariat pour l'accompagnement du programme d'actions French Tech Brest + 2016 -2018.